

Barbentane, Reboisement d'envergure de la Montagnette avec le chef cuisinier Glenn Viel ce samedi 12 novembre



Une opération de grande envergure aura lieu ce samedi à <u>Barbentane</u> où <u>Jean-Christophe</u> <u>Daudet</u>, le maire de la commune a invité un grand nombre d'acteurs locaux et régionaux à participer à la replantation de la Montagnette après qu'elle ait subi un très important incendie en juillet 2022.

Le coup d'envoi de la renaturation de la Montagnette aura lieu ce samedi 16 novembre :

« J'ai voulu que cette campagne de reboisement soit inclusive, a déclaré Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane : Établissements scolaires, missions locales, centres de secours, entreprises, centre de détention ont répondu présents à l'appel lancé pour la Montagnette. Ils sont déjà près de 1 800 inscrits



pour se succéder pendant 4 semaines, du lundi au vendredi. Si la semaine est réservée aux institutions, le samedi, place à tous! Petits et grands, en famille ou entre amis, habitants du Pays d'Arles et d'ailleurs sont conviés à rejoindre cette superbe aventure. »

Un parrain 3 étoiles

Une aventure qui a touché <u>Glenn Viel</u>, le chef aux trois étoiles, en lice pour le titre de Meilleur cuisinier de l'année 2025. Le chef cuisinier navigue actuellement entre les cuisines de <u>Baumanière</u> et les plateaux de la <u>16e saison de Top Chef</u>, l'émission phare de M6. Reconnu pour sa cuisine respectueuse du vivant et du territoire, il est en effet à l'origine de la 'Fête de l'environnement' à Mas-Blanc-des-Alpilles et du programme zéro déchet 'Faites grimper l'addition'. L'incendie de la Montagnette a laissé un sentiment de désolation, de vide, se remémore Glenn Viel, voir des gens qui s'investissent pour replanter, c'est rassurant. Le collectif fera changer les choses.»

7 000 plants de feuillus plantés en 4 semaines

En tout, 7 000 plants de feuillus seront replantés entre le 16 novembre et le 14 décembre. L'opération succède à deux reboisements test intervenus en décembre 2023 et janvier 2024 avec le soutien et l'expertise de <u>l'association pour le reboisement et la protection du Cengle Sainte-Victoire</u> (ARPCV). Spécialisée dans l'étude de la forêt méditerranéenne, l'association a replanté près de 140 000 arbres depuis sa création, avec un taux de réussite de 85 %. La Montagnette sera principalement reboisée de chênes, frênes, érables... Des essences moins sensibles au dérèglement climatique et plus résistantes face au feu que les pins d'Alep.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Intervention d'un Canadair sur la Montagnette à Barbentane, Copyright Jeff Le Cardiet

Se rappeler des faits

Le 14 puis le 16 juillet 2022 -l'incendie sera fixé le 19 juillet- un terrible incendie détruisait 1 600 hectares dans le massif de la Montagnette. La raison ? Plusieurs départs de feu le long de la voie ferrée après le passage d'un train de marchandise doté de 30 wagons et transportant des produits pétroliers depuis Fos-sur-mer sur la ligne Paris-Lyon-Marseille. Un frein défectueux aurait occasionné des étincelles faisant flamber la végétation asséchée par le soleil, tandis que le vent du Sud poussait les flammes au cœur de la montagnette. C'est ainsi que les 1 600 hectares de végétation et de forêts -principalement de la pinède et des terres agricoles-, sur les 4 000 hectares que compte la Montagnette, étaient réduits en cendre touchant les communes de Graveson, Tarascon, Barbentane et Boulbon. On se rappelle également que les ressources en eau de Barbentane avaient été totalement épuisées par la lutte contre l'incendie, donnant lieu à une distribution d'eau en bouteille aux habitants.

Coût présumé de l'intervention incendie et décès d'un sapeur-pompier Drômois

Le coût de l'intervention de la lutte contre l'incendie du <u>Sdis</u>, Service départemental d'Incendie et de Secours des Bouches-du-Rhône où jusqu'à 1 100 sapeurs pompiers sont intervenus- serait estimé à un peu moins de 700 000€. L'incendie aura fait un mort, l'adjudant-chef Martial Morin, sapeur-pompier de la



Drôme, pris d'un malaise lors de l'intervention incendie qui décèdera, hélas, le 25 juillet.

Ils ont été sauvés des flammes

L'intervention des sapeurs-pompiers a permis qu'aucune victime civile ne soit touchée. 379 habitations sur 385 ont été sauvées ainsi que 1 000 hectares de forêt sans oublier l'abbaye de Frigolet, classée au titre des monuments historiques.

Tel le phénix

L'été suivant, la commune de Barbentane lançait une première opération "On se lève pour la Montagnette", soutenue par de nombreuses personnalités dont <u>Olivier Minne</u>, <u>Elie Semoun</u>, <u>Emmanuelle Béart</u>, <u>Jean Reno</u> et <u>Tiago Rodrigues</u>, directeur du Festival d'Avignon. A cette occasion, plus de 100 000€ avaient été collectés. Des fonds qui financent aujourd'hui, en partie, cette nouvelle opération.

Les infos pratiques

Le premier jour de reboisement aura lieu ce samedi 16 novembre à partir de 9h, Esplanade du Séquier à Barbentane. Inscriptions au 04 90 90 85 85.

Jacques Pitoux révolutionne la lutte contre l'incendie avec son Block'Fire



Ecrit par le 30 novembre 2025



Jacques Pitoux, inventeur originaire de Salon-de-Provence, a créé une boule à déclenchement automatique qui éteint les incendies. Après 5 ans de recherches et de travail en collaboration avec le Sdis 13 (Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône), le Block'fire sera en vente dès cet été. D'ores et déjà commandé par les forces d'incendie et de secours, il sera très prochainement accessible aux entreprises et particuliers. Le block'fire figurera d'ailleurs début septembre, dans les rayons d'une enseigne de bricolage.

«L'idée du Block'fire est venue lorsque nous travaillions, avec mon associé, sur un drone-pompier, alors que nous collaborions avec le Sdis 13. Nous étions partis sur des drones de ma société 'Fly control' qui est devenue 'Block'fire international'. Ce premier drone avait été présenté au congrès national des sapeurs-pompiers à Ajaccio et avait remporté un vif succès.»

«Car la première difficulté

des pompiers est de pouvoir atteindre la zone incendie, afin que le feu se propage le moins possible avant leur intervention. Suite à cette présentation, nous avons participé au Concours Lépine à Paris, où nous avons remporté plusieurs prix, ce qui nous a permis de continuer notre collaboration avec le Sdis 13 et de procéder aux premiers essais officiels à Velaux, le centre de formation des pompiers qui se situe à côté de Marseille.»



Ecrit par le 30 novembre 2025



«Lors de ces essais,

on s'est aperçu que sur 10 petits feux, la boule n'en éteignait que deux. Pourquoi ? Parce qu'il fallait le temps que la mèche se consume pour ouvrir la boule. Ce jour-là, le commandant Eric Rodriguez, du Sids 13 a dit : «Ça a le mérite d'exister, c'est très bien, il faut continuer, mais pourquoi la boule n'éclate-t-elle pas lors de l'impact au sol ? Ce sont les pompiers des Bouches-du-Rhône qui m'ont soufflé l'idée de travailler sur une boule extinctrice qui éclaterait à l'impact, devenant un extincteur autonome.»

La boule extinctrice,

Ce sont deux demi-coques en polystyrène. Au centre de la boule ? Une charge pyrotechnique de 2 grammes de poudre noir, soit un pétard. La charge est enveloppée dans de la poudre, du phosphate de monoammonium. C'est une poudre sèche, complètement inoffensive pour les humains comme les animaux et également un fertilisant, fréquemment employée dans les extincteurs.»

Le Block'fire face à la concurrence

« Le Block'Fire représente en efficacité l'équivalent d'un extincteur de 2,5 kilos, alors que la boule ne



pèse qu'1,3kg pour 15cm de diamètre. La boule extinctrice est munie d'une languette de sécurité que l'on retire et que l'on lance à proximité ou dans le feu, où elle éclatera à l'impact et éteindra le feu. Elle ne nécessite pas d'entretien ni de vérification comme c'est le cas pour les autres extincteurs. Au terme de 5-6 ans, alors que la durée de vie des extincteurs est de deux ans, vous ouvrez votre boule et vous fertilisez votre jardin, votre potager ou vos bacs de jardinerie avec son contenu.»





Le Block'Fire en situation réelle.

«Où la boule extinctrice est-elle fabriquée ?

Nous visons, avec mon associé, une fabrication 100% française mais pour y arriver le chemin est long et complexe. Alors pour des raisons règlementaires et administratives -utilisation de poudre pyrotechnique, sécurisation du lieu de stockage, personnel dument formé et certifié- nous avons choisi de faire fabriquer la partie électronique dans une usine à côté de Hong Kong, tandis que la conception et la fabrication de la boule sont faites en Turquie. Nous allons prendre le temps pour entamer les démarches qui sont longues et rigoureuses pour, comme je vous l'ai dit, fabriquer en France.»



Autre chose dans les cartons?

«Nous venons de finaliser un nouveau drone, de grande dimension, avec une nacelle permettant de transporter le nouveau Block'fire équipé d'un système de télémétrie et de radar, qui pourra éclater à une altitude précise comme, par exemple, à la cime des arbres, où à mi-parcours entre la cime et le sol ou, encore, plus proche du sol, sur les indications de l'opérateur de largage.»

Les outils recherchés par les pompiers ?

«Ils ont actuellement besoin de deux outils : un drone à caméra thermique pour surveiller la zone incendie après l'extinction des feux et préciser les coordonnées GPS afin de vérifier et d'intervenir sur les points chauds, car cette problématique requiert beaucoup de personnel pour arpenter le terrain et intervenir sur les possibles reprises de feux. L'autre outil est de fabriquer des Block'fire de dimensions plus importantes pour travailler sur les zones incendie inaccessibles.»

Pourquoi les feux prennent-ils autant de proportion?

«Lorsque la zone de feu est accessible, les pompiers peuvent intervenir rapidement mais lorsque, justement, les zones sont inaccessibles aux pompiers, alors ceux-ci sont obligés de traiter le feu lorsqu'il arrive à eux, même si bien évidemment, les canadairs ont démontré leur efficacité. Les block'Fire interviendront désormais dans ce cadre, à distance, en surveillance, délivrant des informations précises et également en larguant leur système d'extinction.»

Un extincteur nouvelle génération qui s'adresse aussi aux particuliers

«Pourquoi ? Depuis 2015 -les statistiques ne bougent pas- la France compte 300 000 cas d'incendies de maisons ce qui équivaut à une intervention de pompier toutes les deux minutes en moyenne. Ils sont la cause de 10 000 blessés et brûlés victime des flammes et de 460 décès. Un français sur trois est victime d'un incendie au cours de sa vie. Depuis 2008, l'installation de détecteurs de fumée est obligatoire dans les logements mais pas les extincteurs. Or, plus de la moitié de ces incendies n'auraient pas lieu si les gens en étaient équipés, comme cela se fait au Canada où ils ont divisé par deux les interventions des pompiers pour des incendies domestiques.»

Un modèle économique différent

«Nous avons choisi un nouveau modèle économique qui ne vise pas que les professionnels -avec le dronemais aussi le marché du particulier qui est mondial et donc colossal. Nous proposerons là, dès le 1er juillet sur notre site Internet, le Block'fire à 99€, dans sa nacelle, à fixer au-dessus du tableau ou compteur électrique, dans une cuisine, partout où le risque incendie peut se déclencher dans la maison. Que l'on soit au domicile ou pas, la boule se déclenchera qu'il s'agisse d'un feu ou d'une étincelle électrique et éteindra le feu.»

Retrouvez toutes les informations ici.

La Block'Fire devrait être présentée prochainement en présence du maire de Salon-de-Provence, du député Jean-Marc Zulesi, des représentatns du SDIS 13 et du préfet des Bouches-du-Rhône. La date, qui devrait avoir lieu fin juin, et le lieu restent à confirmer.



Quand Jean-Christophe Daudet, le maire de **Barbentane rencontre Emmanuel Macron**



Jean-Christophe Daudet, le maire de Barbentane, a rencontré Emmanuel Macron, président de la République lors d'une réception à l'Élysée qui accueillait les acteurs engagés dans la lutte des feux de forêt durant 2022. L'édile du village médiéval des Bouches-du-Rhône qui compte 4 500 âmes a, pour l'occasion, remis en mains propres au président, une lettre évoquant le projet de restauration de la Montagnette qui a subi de violents incendies les 14 et 18 juillet derniers détruisant 550 hectares sur les



1500 que compte la colline. $1\ 000$ pompiers avaient alors été mobilisés pour sauver la flore et la faune de la Montagnette.

Dans cette missive

Dans cette missive, Jean-Christophe Daudet évoque un projet d'irrigation de la Montagnette, avec de l'eau non-potable- pour arroser les champs d'oliviers, favoriser le retour du pastoralisme notamment autour de l'abbaye de Frigolet, le développement des vignes, des herbes de Provence, des arbousiers et amandiers qui constitueront autant d'espaces coupe-feu pour protéger le village et juguler les possibles récidives de feu de forêt par vent du Sud ou Mistral. Les réseaux d'irrigation garantiraient également l'approvisionnement de réservoirs destinés aux sapeurs-pompiers dans la défense contre l'incendie.



Ecrit par le 30 novembre 2025





La remise de la lettre

Une possible irrigation?

« Cette eau proviendrait de la plaine pour gagner la montagnette et le village via 'un acheminement possible techniquement' et réalisable 'le dénivelé entre la laine et la colline n'étant que d'une trentaine de mètres'. D'ailleurs le débit du Rhône est de 250m3 minimum par seconde en juillet tandis que les nappes de la Durance se trouvent à 6m de profondeur », plaide le maire dont le centre ancien moyenâgeux de Barbentane vient d'être classé site patrimonial remarquable.

Anticiper

En faisant passer cette missive au plus haut niveau de l'État, Jean-Christophe Daudet en appelle à la solidarité de l'État d'une part pour la restauration de la Montagnette, ainsi que l'obligation pour les gestionnaires et utilisateurs de réseaux ferrés d'éviter toutes récidives dans le déclenchement des feux. Enfin, des représentants du SDIS 13 (Service départemental d'incendie et de secours) ainsi que le capitaine Pascal Chauvet, chef du centre de secours 'La Montagnette' étaient présents.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Incendie de la Montagnette, ce que Barbentane a vécu les 14 et 18 juillet 2022



Ecrit par le 30 novembre 2025



Jean-Christophe Daudet, <u>le maire de Barbentane</u> a convoqué un Conseil municipal extraordinaire mercredi 27 juillet en soirée. Objectif : Obtenir l'accord du Conseil municipal pour porter plainte contre X suite aux 1 400 hectares de la Montagnette ravagés par le feu causé par les étincelles des freins d'un train. Le maire, les pompiers, les professionnels de l'ONF (Office national des forêts) ont fait le point sur la situation.

Autour de la table, de nombreux conseillers municipaux, le maire Jean-Christophe Daudet, deux sapeurs-pompiers du 13 et trois membres de l'ONF (Office national des forêts) sont venus témoigner. Après que l'ensemble de la salle se soit levée pour rendre hommage à l'adjudant-chef Martial Morin, pompier, décédé le 25 juillet suite à son intervention dans l'incendie de la Montagnette, Nicolas Rabouin Chef du centre de secours Principal d'Arles- SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) 13 Arles, Provence-Alpes-Côte d'Azur témoigne de ce qui s'est passé.



Ecrit par le 30 novembre 2025



Commandant Nicolas Rabouin, sapeur-pompier

Témoignage du commandant Nicolas Rabouin, sapeur-pompier

«Vous le verrez avec l'Hérault, l'Ardèche, dès que l'on a des feux multiples, tout devient compliqué, entame le commandant Nicolas Rabouin. Dès que l'on a un feu, on dépêche, sur place, un engin qui évalue la situation, demande des renforts et rend compte au Codis (Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours). C'est le capitaine Pascal Chauvet qui, étant sur place, prendra le Commandement des opérations de secours (Cos). Nous étions sur plus de 60 jours sans pluie et un dessèchement des végétaux qui correspond à une végétation de fin août.»

Une défense sur 3 principes

«Nous défendons en priorité les personnes, les biens puis l'environnement. C'est ce que nous avons fait. Tous les engins ont donc été d'abord absorbés par la défense des maisons avec les problèmes d'accès, de manque d'eau pour, ensuite, pouvoir de lutter contre l'incendie. Lorsque le débroussaillement avait été fait un seul camion de pompier était nécessaire pour défendre la maison mais lorsque celui-ci n'avait pas



été fait, alors trois camions de pompier étaient nécessaires, empêchant d'autres maisons d'être plus vite protégées, » détaille Nicolas Rabouin.

Un feu explosif

«La zone qui a brûlé n'avait jamais été, auparavant, atteinte. Nous étions sur des plantations matures, des grands arbres, des massifs non débroussaillés -ce qui convient à la nature-, c'est là que le feu a pris sa vitesse avec plus de 2,5km/h, car le feu génère son propre vent, sa propre énergie. Il possède des sautes -des braises- projetées à plus de 400m. Les Bouisses, Saint-Roch, le Mas de la Dame, le mas Ferrier, la route des carrières étaient les enjeux à protéger.»

Les points chauds

«Le 15 juillet au matin les lisières -périphéries du feu entre la zone verte et la zone brûlée- n'étaient toujours pas stabilisées. Les points chauds, comme les souches d'arbres, peuvent le demeurer plus de 10 jours, même si la zone est noyée sous l'eau. L'incendie a repris le 18 juillet avec un vent de Mistral en direction de Graveson. Les champs d'oliviers de 200 pieds réputés pour être résistants, ont été anéantis. Nous avons du tout recommencer, sécuriser à nouveau les biens, confiner ou évacuer, mettre en sécurité les randonneurs…»



Ecrit par le 30 novembre 2025





Capitaine Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette

Témoignage de Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette

«Le 14 juillet, lorsque j'arrive, détaille le Capitaine des pompiers Pascal Chauvet, chef de centre de la Montagnette, le feu s'était déclaré de part et d'autre de la voie SNCF, sur la route de Graveson. Le feu arrive à Graveson où se tiennent les maisons. Ma préoccupation ? La sécurité des personnes et des biens. Je vois un Dash (canadair) dans le ciel et un hélicoptère en renfort, -l'équivalent d'un pélican (canadair)-qui vient renforcer notre dispositif. Le feu monte le long du Massif de la Montagnette et prend la direction de Saint Michel de Frigolet. Je crains que le feu aille sur les carrières, arrive au quartier qui comprend l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la Raphaëlle. Je m'entretiens avec le maire. Je lui dis que le feu arrive route de la gare et va atteindre Saint-Joseph. Nous procédons à l'évacuation totale du quartier.»

Préparation aux scénarii-catastrophes

«Chaque année nous travaillons à des scénarii catastrophes pour être rodés à ces types de feux explosifs, alimentés par la sécheresse et dotés de vitesses de propagation antérieurement peu vues resitue Pascal Chauvet. J'ai 42 ans de métiers et je n'avais auparavant pas été confronté à de telles vitesses. Alors que je roulais à plus de 80 km/h le feu était déjà là.»

Témoignage de Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane

«Nous avons eu à faire à des hommes et des femmes exceptionnels, a entamé Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane. J'ai vu des choses hallucinantes : organisation, efficacité, implication. C'est grâce aux pompiers si le village a été sauvé. Vous avez notre reconnaissance éternelle. » Toute la salle, très émue, applaudit les pompiers.

Des habitants actifs et solidaires

«Tout ce que vous avez fait, dans les quartiers, pour nous sapeurs-pompiers, on ne l'a jamais eu, reprend, la voix troublée, le Capitaine Pascal Chauvet. Nous donner à manger, à boire. Les pompiers des Bouches-du-Rhône n'avaient jamais vécu un tel soutien. Je tiens, de la part de tous les pompiers, à tous vous remercier. »

Vite, répondre à toutes les demandes

A l'issue de la séance du Conseil municipal, une élue révèle à quel point tous les habitants ont été solidaires apportant leur soutien entre eux et surtout aux acteurs de la lutte contre l'incendie en apportant des boissons fraîches et chaudes, de la nourriture, des aides de toute nature afin de les soutenir dans leur combat contre les flammes, la chaleur et une extrême fatigue, confie-telle dans un discret sourire. «Tout ce qu'ils nous demandaient, on le faisait, ne réclamant rien à personne, allant chercher chacun dans nos maisons, ce que nous avions pour le leur donner. C'est normal parce qu'ils étaient en train de nous sauver.»

Expertise et expérience de l'ONF pour reconstruire la Montagnette

«Heureusement que nous pouvons compter sur les compétences des professionnels de l'ONF (Office national des forêts), souligne le maire Jean-Christophe Daudet, malheureusement, vous êtes de moins en



Ecrit par le 30 novembre 2025

moins nombreux. C'est politique. Alors que les moyens de l'ONF devraient être de plus en plus importants, particulièrement à l'heure où l'on veut sauver nos forêts, protéger notre planète et nos espaces arborés. Vos moyens se réduisent à la portion congrue alors que l'on a besoin de vos expertises et expériences. Nous nous appuierons sur vous et le Pidaf (Plan intercommunal de débroussaillement et d'aménagement forestier) pour procéder à la reconstruction de la Montagnette. Pouvez-vous nous dire comment reconstruire, régénérer cette Montagnette ? »



Jean-marc Lagarrigue de l'ONF

Jean-Marc Lagarrigue, responsable de l'Unité territoriale Alpilles Collines Provençales

«L'ONF est gestionnaire des forêts communales de Barbentane, intervient en assistance technique du Pidaf, en amont et en prévention. L'été, nous intervenons auprès des pompiers sous l'autorité du préfet, en matière de patrouille de surveillance et de mission de police judiciaire auprès des gendarmes et les pompiers.»

Ecrit par le 30 novembre 2025

Les chiffres

Verdict ? «1 400 hectares de forêt brûlés sur le massif de la Montagnette qui en compte 3 800. Sur la forêt communale de Barbentane qui se déploie sur 638 ha, 358 ha ont brûlé. C'est catastrophique et cela aura un impact particulier sur la commune et l'ensemble de la forêt. Notre rôle ? Accompagner la commune dans la suite. Le premier principe ? Sécuriser. Procéder aux abattages des arbres sur la route de Frigolet. Remettre à niveau les obligations légales de débroussaillement le long des routes. Notre rôle est aussi de donner des éléments de décision au maire. Nous allons faire un diagnostic général de l'impact en matière de sécurité, de risques naturels induits : crues et coulées de boue, érosion, mouvements de terrain (les racines des arbres ne retenant plus la terre), de chute de blocs. Il nous faudra sécuriser les axes principaux puis secondaires. C'est la raison pour laquelle le massif est fermé au public, car les arbres brûlés peuvent tomber à tout moment.»

La restauration ? Résultat dans 30 à 40 ans !

«Ensuite nous précèderons à la restauration de l'espace incendié avec l'abattage et l'enlèvement des bois brûlés. Notre intérêt sera aussi d'observer la nature pour voir ce qu'elle donnera et l'accompagner. Le pin d'Alep aura semé ses graines, c'est une espèce pionnière bien adaptée aux feux. Il sera le premier à reconstituer la forêt pour que les autres espèces de feuillus s'installent à la suite. Nous sommes dans des cycles longs et c'est dans 30 à 40 ans que l'on verra le résultat.»



Ecrit par le 30 novembre 2025





Luc Vénot, de l'ONF

Retour d'expérience incendie <u>Luc Vénot</u>, coordinateur DFCI à L'<u>ONF</u>

«Notre rôle est d'éviter la catastrophe dans la catastrophe avance Luc Vénot, coordinateur DFCI (Défense des forêts contre les incendies) à L'ONF. On ne se rend pas compte des services que nous rend la forêt. En région méditerranéenne où il pleut rarement, la forêt joue le rôle d'éponge absorbant une pluie courte, drue et très abondante qui tombe violemment pour en restituer, ensuite, l'eau doucement. Là, malheureusement, les sols ont perdu cette protection végétale. Il faudra diagnostiquer des points de faiblesse. Les arbres commenceront à tomber au bout d'un an, un an et demi. Les risques d'érosion pourront menacer des secteurs d'habitation ou des voies très fréquentées. Le massif ne pourra pas rester éternellement fermé car il répond à un besoin social, nous devrons sécuriser les chemins de randonnées, les pistes les plus fréquentées, protéger les sols des espaces les plus pentus. Dans les mois qui viennent nous vivront une prolifération des insectes xylophages, attirés par les bois brûlés qui pourront gravement fragiliser les arbres blessés.»



Ecrit par le 30 novembre 2025





Gabriel Chauvet, conseiller municipal

Gabriel Chauvet, conseiller municipal délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs

«Les pics d'incendies se sont déroulés les 14 avec le départ de feu et 18 juillet avec la reprise qui menaçait, relate Gabriel Chauvet, conseiller municipal délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs. Nous avons mis en place et actualisé le plan communal de sauvegarde. Ce document identifie les risques et les crises, détient des fiches techniques et la mise en œuvre du poste de commandement communal à la mairie. Les actions se sont révélées plutôt positives parce que le document était à jour.»

Le poste de commandement de la mairie

«Le poste de commandement a été activé le 14 juillet 1h30 environ après le début de l'incendie et jusqu'à la reprise de celui-ci le 18 juillet. La présence d'un officier de liaison du Sdis à nos côtés a été fort appréciée pour la circulation de l'information. Depuis 2018, nous avons l'habitude de communiquer sur les alertes météo; les conditions d'accès au massif forestier, ce qui nous a permis de communiquer des messages d'alerte aux populations dès les premiers départs de feu, sur l'évolution du sinistre, les consignes à tenir et donner à voir des photos illustratives. La population avait besoin de savoir où se déroulait l'incendie et quel était son niveau d'évolution. Nous avons touché de 10 à 111 000 personnes. Nous nous sommes mis sur des pages thématiques comme face book 13 et Feux de forêts afin qu'ils soient nos ambassadeurs en cas de communication de crise.»

Un logiciel d'alerte

«Nous avons utilisé, pour la 1^{re} fois, notre service d'alerte hébergé acquis en 2017 qui nous permet d'envoyer des sms et messages d'alerte vocaux aux personnes qui n'utilisent pas les réseaux sociaux. 2 000 personnes ont été touchées par les messages vocaux et 600 par sms. Nous ferons très prochainement le point avec les Barbentanais pour qu'ils puissent s'inscrire sur le <u>face book</u> de la Ville. Le post sur la reprise de feu le 18 juillet a été vu par 60 000 personnes. La salle des fêtes a été ouverte en permanence après le 14 juillet pour l'accueil des pompiers et deux fois en tant que centre d'accueil et de regroupement.»

La Croix rouge

«Nous avons fait appel à la Croix rouge française pour les lits et leurs bénévoles. Ils ont été d'une aide très précieuse et l'ensemble des personnes accueillies a salué leur bienveillance et professionnalisme, se rappelle le conseiller municipal. Nous réitèrerons notre convention de partenariat avec elle. Ce temps de crise nous a montré à quel point le village entier s'est fédéré. Nous avons observé une très forte mobilisation de notre réserve communale, police municipale et services techniques qui ont accompagné les pompiers avec 4 à 6 hommes sur le terrain de 11h à minuit tous les jours, 2 500 km ont été parcourus par nos véhicules à sillonner le massif, à traiter les souches, à guider les pompiers, à participer aux évacuations des MFR (Maisons familiales et rurales) et des habitations, à passer des messages d'alerte.»

Des crises dans la crise, la rupture d'eau

«Le 15 juillet à 3h du matin nous nous sommes aperçu qu'il n'y avait plus d'eau dans le village. Le réservoir de 500m3 avec une réalimentation à 50m3/h ne pouvait plus faire face. Nous avions vécu pour la 1^{re} fois un sinistre de grande ampleur et l'incendie n'était pas encore fixé. Nous avons organisé deux



points de ravitaillement en eau et distribué des bouteilles. Nous nous sommes mis en relation avec la Saur (société de gestion d'eau) et avec le commandant des opérations de secours pour qu'il puisse limiter la consommation d'eau sur les poteaux incendie, chaque poteau représentant une consommation de 60m3/h, l'alimentation dans le château d'eau étant de 53m3/h. Hors les pics des 14 et 18 juillet, nous avons pu avoir accès à l'eau. Nous intègrerons ce problème de rupture d'eau dans le plan de sauvegarde et allons revoir notre réseau d'eau. Nous devrons également travailler sur les ruptures électriques -2 lignes hautes tensions RTE coupées-, les quartiers qui n'ont pas d'autre eau que leur forage pouvant être impactés par les ruptures électriques.»

Un travail de tous les services

«Cette problématique est récurrente lors de gros incendie, précise le commandant des pompiers Nicolas Rabouin. Ces importantes opérations sont aussi celles de l'interservices avec les réserves communales dont certaines viennent de loin, les services municipaux, sans oublier les sociétés d'eau, EDF, Enedis, la SNCF, qui sont toujours présentes dès que l'on arrive sur des réseaux, la Police, la police municipale, la gendarmerie, l'ONF qui participe à la lutte, la direction des routes. Les PC (Postes de commandements) sont en temps de crise de vraies ruches.»

Risque de ruissellement et obligation de débroussaillage

«Nous avons identifié des zones de ruissellement dans le massif et sur le pourtour du village, reprend Gabriel Chauvet. Nous avons des zones plus vulnérables qui peuvent donner lieu à des coulées de boue, à des mouvements de terrain en centre-ville, à Voulongue, aux carrières, au Petit Castel... Nous entamons un plan pluriannuel de gestion des obligations légales de débroussaillement. Dans un premier temps, avec une cartographie et une identification des risques, puis via des réunions d'information, des courriers, des visites de diagnostique et de contrôle afin que les propriétaires puissent mettre en place ces OLD (Obligations légales de débroussaillage). Le feu s'arrête aux portes des maisons lorsque le terrain est bien débroussaillé.»

Plainte contre X

Le Conseil municipal a donné son accord pour que le maire de Barbentane, Jean-Christophe Daudet puisse ester en justice et porter plainte contre X. Dans son allocution le maire a expliqué «qu'une information judiciaire sera ouverte et un magistrat instructeur nommé. L'édile enjoint les habitants et particuliers qui ont vu leur habitation détruite ou atteinte par le feu, mais également à celles qui sont propriétaires de parcelles de pins, chênes, ou oliviers incendiés dans la colline à également porter plainte contre X et à se constituer partie civile s'ils ont subi un préjudice personnel et direct.»



Ecrit par le 30 novembre 2025





Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane

Témoignage de Jean-Christophe Daudet

«Nous étions le 14 juillet et j'ai été pris dans une spirale infernale. Pascal Chauvet chef de centre de la Montagnette m'appelle à 16h20. Il me dit qu'il y a un départ de feu autour de la voie ferrée. Je m'y rends et vois l'étendue des dégâts. Je n'arrive plus à le joindre parce qu'il est dans des zones où le téléphone ne passe pas. J'arrive au poste de commandement et là je suis emporté par quelque chose qui me dépasse. Il faut garder son sang-froid, l'équilibre, prendre des décisions. Le préfet n'a pas pris le commandement des opérations, alors chacun des maires concernés -de Barbentane, Graveson et Boulbon- prend la direction des opérations.»

En hélico

«2h30 après je me retrouve dans un hélicoptère avec <u>Grégory Allione</u>, le grand patron du Sdis 13, survolant la Montagnette avec, autour, la fumée, les canadairs, les hélicos détaille Jean-Christophe Daudet. Je crains à ce moment-là que l'abbaye de Frigolet ne brûle. Même les pompiers ne le savent pas. Nous sommes très attachés au monument qui fait partie de notre culture. Et puis on vous dit qu'il va y avoir le feu à l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées). Vous pensez aux 55 résidents qui y vivent ainsi qu'au personnel. On prévient le directeur, les gens, les habitants, on leur demande de se tenir prêts à partir. On rassemble les résidents de l'Ehpad sur la grand place du village. Chacun porte un bracelet avec son nom et son prénom de crainte qu'il ne soit perdu lors de l'évacuation.»

Le bon réflexe

«Il faut savoir que le bon réflexe quand le feu arrive est de bien rester confiné, reprend l'édile. De fermer volets, portes et fenêtres et d'humidifier des linges roulés au sol contre les accès pour faire barrage aux fumées et appeler le 18. Généralement l'incendie n'atteint pas la maison. A Barbentane, 4 maisons ont brûlé. Par rapport à l'ampleur de l'incendie qui s'est déroulé cela reste minime. Les pompiers ont accompli un travail extraordinaire. Ils ont sauvé l'abbaye de Frigolet, les mas qui étaient autour, les Bouisses qui est un quartier de Boulbon. Ce matin j'ai reçu une personne dont la maison a brûlé, elle a tout perdu! Retrouver une maison va mettre du temps 12 voire 18 mois!»

Vous avez l'impression d'être projeté dans un film de science-fiction

«En même temps je me suis vraiment senti épaulé par les services de la mairie, les élus relate le maire de Barbentane. Vous n'avez pas le droit de vous tromper. Vous vous sentez seul avec votre conscience bien que tous les spécialistes vous donnent des infos. Eux-mêmes doivent diriger leurs troupes, donner leurs ordres et n'ont pas le temps de vous expliquer les choses.»

Tenir jour après jour

«Alors que les membres du Cos et du Sdis changent toutes les 24h, vous vous êtes debout tous les jours et lorsque l'incendie reprend le 18 juillet c'est la grosse frayeur car l'incendie arrive sur le village. Pascal Chauvet s'installe sur la Rebutte, me demande si je suis d'accord pour allumer un contre-feu qui doit étouffer le feu initial. Ça marche. Tout au long de cette épreuve je suis resté concentré parce que je n'avais qu'un seul objectif, sauver des vies, des gens, des quartiers. On est dans l'action. On cherche à





Ecrit par le 30 novembre 2025

être efficace. La vie du village dépendait de notre efficacité à tous,» conclut Jean-Christophe Daudet.



Hommage rendu à l'adjudant-chef Martial Morin du poste de secours de Tain l'Hermitage

Hommage à l'adjudant-chef Martial Morin du poste de secours de Tain l'Hermitage.

L'adjudant Martial Morin était membre du service départemental d'incendie et de secours de la Drôme (SDIS 26). Son décès a été annoncé mercredi 27 juillet dans un communiqué des pompiers de la Drôme. L'homme de 54 ans est mort lundi 25 juillet, après plusieurs jours d'hospitalisation en soins intensifs à l'hôpital d'Avignon à la suite d'un malaise pendant son temps de repos, après avoir lutté, le 14 juillet, contre l'incendie de la Montagnette. Il était pompier volontaire depuis 24 ans et père de deux enfants de 30 et 31 ans. Il est décédé d'un malaise cardiaque suite à une inflammation de l'épiglotte. Une cérémonie d'hommage national lui a été rendue, ce jour -vendredi 29 juillet- au parc du Chayla à Tain-l'Hermitage, en fin de matinée, présidée par Claire Cayeux, ministre déléguée en charge des Collectivités territoriales en présence de plus de 300 collègues pompiers et de Jean-Christophe Daudet, maire de Barbentane.